



REDÉFINIR le RISQUE

Comment gérer le risque

Chaque semaine, des millions de Canadiens prennent un risque énorme avec leur argent lorsqu'ils achètent des billets de loterie.

Ils ne voient rien d'illogique à déboursier leur argent durement gagné en échange d'une chance sur trois millions de gagner le gros lot, et pourtant un bon nombre d'entre eux se méfient des marchés. Pourquoi? Parce que la bourse leur semble trop risquée.

On ne peut nier que les placements comportent des risques : il est toujours possible que la valeur de vos placements dégringole sur une courte période. Mais comparativement à la loterie, les placements offrent de beaucoup plus grandes probabilités de réussite. De plus, il est toujours possible de réduire ses risques.

Gérer vos risques

On ne peut éliminer tous les risques. On peut toutefois arriver à les gérer, et même à les faire jouer en sa faveur. Voici comment.

COMPOSITION DE L'ACTIF – Le profil risque-rendement de votre portefeuille dépendra en grande partie de la composition de son actif. Vous devez sélectionner une composition de l'actif qui reflète votre seuil de tolérance au risque, vos objectifs de placement et votre horizon temporel de placement. Le *Questionnaire sur le profil d'investisseur* vous aidera à définir votre style d'investisseur personnel.

DIVERSIFICATION – Si vous investissez dans un large éventail de titres, de secteurs et même de pays, votre argent peut être mieux protégé que si vous vous contentiez d'investir dans une ou deux actions ou obligations. La diversification sert à limiter l'incidence d'un recul économique dans un pays ou un secteur en particulier ou de la dépréciation d'une catégorie d'actif en particulier.

MOYENNE D'ACHAT – Voilà une stratégie toute simple qui sert à atténuer l'effet des fluctuations. Elle consiste à investir de petites sommes à intervalles réguliers, plutôt que de placer une grosse somme d'un seul coup. Vous vous trouverez à acheter un plus grand nombre de titres ou de parts lorsque les valeurs seront faibles et un moins grand nombre lorsqu'elles seront élevées. Vous éviterez du même coup d'investir tout votre argent à un moment où les cours sont à leur plus haut.

RÉAMÉNAGEMENT DES RISQUES – À mesure qu'approche l'âge de votre retraite, votre horizon temporel de placement s'amenuise. Vous disposez de moins de temps pour vous remettre d'une perte éventuelle. Voilà pourquoi il peut être sage de déplacer progressivement votre actif vers des instruments plus prudents et moins risqués, de manière à protéger votre capital, produire un revenu et accroître votre liquidité : les fonds du marché monétaire et les comptes à intérêt garanti sont de bons exemples.

ÉCHELONNEMENT DES ÉCHÉANCES – Échelonnez les échéances de vos placements garantis de manière à ce qu'ils n'arrivent pas tous à échéance au même moment. Ainsi, en cas de chute des taux d'intérêt, vous ne serez pas obligé de renouveler tous vos placements à des faibles taux, ce qui pourrait réduire considérablement leur rendement.

PARCOURSjudicieux

Suivez le programme de préparation
à la retraite *PARCOURS judicieux*
pour concrétiser votre rêve de retraite.

À notre connaissance, les renseignements qui figurent dans le présent magazine sont exacts à la date de publication, mais les règles et les interprétations peuvent changer. Ces renseignements généraux sont fournis à des fins éducatives seulement. Dans le cas de situations précises, vous devriez consulter le conseiller juridique, comptable ou fiscal approprié.